

N° **1223** M.J/D.A.P/S.C
Dakar, le **06 AVR. 2020**

COMMUNIQUE DE PRESSE

Sur sa requête Hisséne HABRE détenu à la maison d'arrêt et de correction (MAC) du cap manuel vient de bénéficier d'une autorisation de sortie de 60 jours.

Il ne s'agit pas d'une libération mais d'une sortie sous escorte pénitentiaire.

En raison des mesures de protection visant à réduire la vulnérabilité du milieu carcéral face au coronavirus l'administration pénitentiaire a accueilli favorablement la demande de sortie formulée par Habré:

- Habré se retrouve actuellement dans une situation d'isolement total dans le quartier spécial qu'il occupe tout seul après la mesure de confinement des établissements pénitentiaire de la NDS n.34/MJ/DAP/CABsp du 23 mars 2020 (consigne du personnel pénitentiaire, suspension des visites et des plats extérieurs).
- Habré âgé de 78 ans est exposé à un risque plus important de contamination au covid 19 par le flux important de nouveaux arrivants en détention. Avec la multiplication des foyers contamination au Covid 19, la MAC du cap manuel, complètement libérée de tous ses détenus transférés dans d'autres lieux de détention depuis le 22 mars, va désormais recevoir en isolement dans les délais de la quarantaine tous les placés sous mandat de dépôt de sexe masculin.
- Enfin la libération du quartier spécial comprenant six (06) locaux va accroître les capacités d'accueil de l'établissement pénitentiaire permettant une rotation des détenus en transit dans deux quartiers pendant la durée de la pandémie du Covid 19.

LE SERVICE DE LA COMMUNICATION

